

2019 | Rapport Caractérisé Crédit Mutuel Asset Management

Actifs (2019) : 70 Md€

Part des Actifs couverts : non précisé

Catégorie : Société de Gestion

Groupe : Crédit Mutuel

Sources: Rapport ESG - Article 173 (2020), Politique Carbone des portefeuilles (2020)





Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques	2
Gouvernance des enjeux climatiques	2
Stratégie climat	2
Construction d'une résilience à long terme	3
Intégration des risques liés au climat	4
Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat	6
Pilier II Incidences sur les investissements	7
Identification et description des Risques & des Opportunités	7
Pilier III Incidences des investissements	8
Liste des incidences considérées & des indicateurs	8
Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	9
Plan de Contribution à la Transition	10
Analyse des Émissions Évitées du Fonds CM-CIC Green Bonds	11
Pilier IV Transparence & Communication	12
Consolidation des informations	12



Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

Gouvernance des enjeux climatiques

Implications collaboratives liées au Climat

Adhésions à des Initiatives climatiques :

- Crédit Mutuel AM est signataire des Principes de Nations Unies pour l'Investissement Responsable depuis 2012 (PRI, qui identifient le climat comme la plus importante des priorités ESG),
- Signataire de l'Appel de Paris sur le climat
- Signataire des Green Bonds Principles
- Signataire du Global Investor Statement to Governments on Climate Change (IIGCC).
- Soutient deux initiatives liées au Climat du CDP : "Maîtrise des émissions des Gaz à Effet de Serre et lutte contre le changement climatique" et "Protection des Forêts et limitation de la déforestation".

Stratégie climat

Stratégie Climat

Cadre de Mise en Oeuvre de la Stratégie Climat : Crédit Mutuel décrit la mise en œuvre de sa politique Carbone. Elle repose sur l'organisation suivante, avec des rôles attribués au fournisseur de données (Trucost) et au Département Finance Responsable et Durable (FReD) :

"Trucost a pour mission :

- D'alimenter l'ensemble des bases de données climatiques de Crédit Mutuel Asset Management,
- De mettre en oeuvre sur demande des « reportings » standardisés de portefeuilles,
- De fournir tout élément méthodologique permettant une meilleure prise en compte de la thématique dans la Mesure Carbone dans l'activité de Gestion" (Politique carbone, p 5)

Le Département Finance Responsable et Durable (FReD) :

- sur le sujet carbone, il est l'interface entre Trucost et les départements de gestion.
- "FReD fournit également toutes les analyses nécessaires à la prise de décision sur les thématiques Carbone et Climat en s'appuyant également sur les données en provenance du Carbon Disclosure Project et des entreprises. Tout élément méthodologique est validé par FReD.
- Le Scoring Carbone est préparé par FReD à minima annuellement. [Voir Processus de Suivi, Intégration des risques climatiques à la stratégie d'investissement]
- Un dialogue permanent Gestion/FReD favorise la diffusion de connaissances et d'informations, avec l'objectif de la plus grande diffusion d'expertise." (ibid, p 5).

Les Axes de la Stratégie Climat : En Mars 2020, Crédit Mutuel AM a publié une Politique Carbone qui s'articule autour de trois axes :

- "- Mesurer l'impact de ses investissements sur le climat
- En réduire les effets négatifs , en particulier les émissions de GES
- Lutter contre le réchauffement mondial en permettant une transition climatique partagée" (Politique Carbone, p 1)

La Politique Carbone de Crédit Mutuel AM précise que le scénario souhaité et privilégié est le scénario de réchauffement limité à 2 °C d'ici la fin du siècle et que les indicateurs développés "ont vocation à impacter les décisions afin de réaliser l'objectif de température" (ibid, p 1).



Crédit Mutuel AM étudie et prend en compte dans ces décisions d'investissements les politiques carbone des émetteurs ([Voir Intégration des risques à la stratégie d'investissement- critères climat dans le processus de sélection des émetteurs](#))

Processus de Suivi : " A minima annuellement, Crédit Mutuel AM procède à l'évaluation de l'empreinte Carbone de ses principaux portefeuilles" (ibid, p 5).

Cette évaluation, en plus de l'audit réalisé par Trucost d'un rapport pré-formaté avec comme métrique standard les émissions absolues par M€ investi et une comparaison avec l'univers de référence "peut" prendre la forme d'un rapport spécifique avec :

- "- Contributions sectorielles,
- Focus sur les secteurs à forte consommation (énergie, matériaux de base, transport...),
- Comparaisons temporelles n-x années (sur portefeuille constant ou portefeuille réel),
- Principaux « contributeurs »,
- Effets sélection et effets allocation. " (ibid, p 5).

Politiques d'Appui

Description des Politiques d'appui :

- Crédit Mutuel AM publiera une Politique charbon au cours de l'exercice 2020. Le rapport explique que " plusieurs seuils seront mis en place pour identifier les entreprises de l'univers à exclure. Ceux-ci seront révisés à la baisse tous les ans. Les critères, non cumulatifs, définis par le Crédit Mutuel vont concerner les entreprises :

- dont la production annuelle de charbon est supérieure à 10 mégatonnes,
- dont la capacité de production d'électricité à partir de charbon dépasse cinq gigawatts,
- dont la part du charbon dans le chiffre d'affaires est supérieure à 20 %,
- ou dont plus de 20 % du mix de la production énergétique est réalisée à partir du charbon." (ibid, p 14)

Objectifs fixés

Objectifs quantifiés :

- "L'objectif de Crédit Mutuel Alliance Fédérale annoncé en fin d'année en matière de politique charbon est de ne plus financer aucun actif charbon d'ici 2030.
- Le Crédit Mutuel Asset Management va exclure en 2020 de ses investissements et de sa gestion d'actifs les 417 entreprises développant de nouvelles capacités charbon, identifiées dans la Global Coal Exit List de l'ONG allemande Urgewald." (ibid, p 14)

Plans d'amélioration

Objectifs d'Amélioration : Crédit Mutuel AM conclut sa politique carbone de la manière suivante : "Crédit Mutuel AM est attaché à développer cette politique et à mettre en œuvre des processus innovants et évolutifs. Les dispositifs et mesures évoqués dans la présente note ont donc vocation à être amendés et améliorés avec pour objectif la neutralité Carbone des portefeuilles gérés dans le cadre de son activité de Gestion pour compte de tiers." (ibid, p 6)

Construction d'une résilience à long terme

Matérialité des Enjeux climatiques

Identification des Incidences des Investissements sur le Climat : Les trois axes de la politique Carbone est construite sous l'angle de l'incidence des investissements sur le climat (cf Stratégie Climat).



Intégration des risques liés au climat

Aux Produits et Services

Périmètre couvert :

Souverain : 120 émetteurs (a priori 100%)

A la Stratégie d'Investissement

Processus de Sélection des Émetteurs :

Pour les entreprises : Sans détailler le processus de sélection des émetteurs, Crédit Mutuel AM dispose d'un "outil propriétaire d'aide à la décision d'investissement" : "La prise en compte de critères extra-financiers dans les fonds de Crédit Mutuel Asset Management repose sur un modèle d'analyse ESG propriétaire, en appui avec des agences de notation sélectionnées (Sustainalytics, ISS Oekom, Trucost), portant sur les entreprises et les Etats. Celui-ci est conçu autour d'une méthodologie dédiée constituée de 45 indicateurs au sein de 15 catégories reflétant l'approche globale retenue par Crédit Mutuel Asset Management, couvrant tous les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux et environnementaux, dont le climat, autour de 5 piliers indépendants et complémentaires" (ibid, p 9)

"L'approche extra-financière compare les entreprises, au sein de leur propre secteur d'activité, pour déterminer celles qui progressent le mieux dans l'appréhension des risques (physiques, de marché, financiers, de réglementation et de réputation) ainsi que celles qui offrent des opportunités au regard des enjeux liés au développement durable tels que définis par les 17 ODD des Nations Unies. Ce modèle propriétaire permet de normer et standardiser les informations recueillies (sur la base d'un score global de 1 à 10)." (ibid, p 10)

"En complément, une analyse qualitative (basée sur le dialogue avec les dirigeants notamment) est conduite en interne par l'équipe d'experts sur les sujets ESG. Cette approche vise à évaluer en tendance, a minima sur 3 ans, la capacité de l'entreprise à intégrer et innover sur les 5 piliers ESG composant notre démarche." (ibid, p 11)

Le rapport précise que : "Ce sont les conclusions de l'équipe du pôle Finance Responsable et Durable en matière de notation qui font foi." (ibid, p 11)

"In fine, les entreprises de l'univers de Crédit Mutuel AM sont classées en 5 groupes reflétant leur performance extra-financière sur la base de ces analyses tant historiques que prospectives :

- 1) Négatif : risque ESG élevé - actifs potentiellement gelés
- 2) Peut impliqué : plus indifférent qu'opposant
- 3) Administratif neutre, conforme à sa réglementation sectorielle
- 4) Engagé dans la trajectoire Best in Trend
- 5) Best in class, pertinence réelle" (ibid, p 11).

Pour le souverain : Le modèle d'analyse ESG des Etats de Crédit Mutuel Asset Management repose sur 5 piliers dont un pilier sur la protection de l'environnement et du cadre de vie. "La méthodologie Souverain s'appuie sur les analyses Country Rating de ISS Oekom qui aboutissent à un Overall ESG Rating. Le spectre d'analyse porte sur 119 Souverains plus l'Union Européenne.[...] Plus de 100 indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont pondérés de manière uniforme à l'intérieur du secteur et aboutissent à l'Overall ESG Rating.

Le département Finance Responsable et Durable a construit un classement en quintile des 120 Souverains de l'univers à partir de leur Overall ESS Rating. 5 classes de Rating de même dimension sont créées (24 Souverains par Classe) : les émetteurs de la classe la mieux notée se voit attribuer le score 5, les émetteurs de la classe la moins bien notée se voyant attribuer le Score 1." (ibid, p 13)



Critère Climat dans le Processus de Sélection des Émetteurs : Sans préciser lesquels, le rapport mentionne que l'outil propriétaire ESG construit sur 45 indicateurs contient des critères sur le climat. Le pilier Environnement contient les catégories suivantes :

- Démarche environnementale de l'entreprise
- Impact environnemental de l'activité
- Conception des produits
- Cycle de vie des produits.

La politique Carbone de Crédit Mutuel AM mentionne que l'intensité carbone des émetteur (t CO₂e / CA) "permet la comparaison entre acteurs d'un même secteur et représente un critère de sélection dans le processus d'investissement." (Politique carbone, p 2). Sans plus de précision, la politique carbone ajoute qu'"A partir des outils Carbone dédiés fournis par Trucost (Eboard, données injectées directement dans les référentiels Crédit Mutuel Asset Management par flux FTP...), les Gestions développent des processus permettant la sélection d'investissements sur des critères de consommation de carbone." (ibid, p 5).

Processus de Suivi :

Pour les entreprises :

- Un suivi des controverses majeures est intégré au dispositif : il classe les entreprises en trois catégories en fonction du nombre de controverses, de la gravité, de la répétition et de la gestion de celles-ci notamment en termes d'impacts financiers (en exclusion, en vigilance et en acceptation).
- Un processus d'escalade est mis en place par le pôle Finance Responsable et Durable en ce qui concerne les controverses pour suivre les entreprises en vigilance ou en acceptation :
 - Dialogue avec les sociétés en vigilance "tous les 6 mois à l'issue des comités RSE afin de faire le point sur le suivi des engagements de sortie; état des lieux documenté et chiffré annuellement sur les plans de sortie des actifs;
 - Réintégration de l'émetteur après règlement de la controverse et mise en place des mesures correctives
 - En cas de non-respect des engagements (trajectoire) et d'absence de justifications de la situation 12 mois après que le Comité RSE ait statué, les sociétés classées « vertes » [en acceptation] passent en orange (alertes) [en vigilance] et 18 mois après la décision du Comité RSE, les sociétés classées « orange» [en vigilance] sont exclues." (ibid, p 12)

Score carbone et politique carbone des émetteurs :

Dans la politique Carbone, Crédit Mutuel explique comment la politique carbone et le "score carbone" des émetteurs sont des éléments de décisions d'investissement. Néanmoins à défaut d'être explicite sur la manière dont les équipes s'en servent pour sélectionner les émetteurs, le rapport précise que "son utilisation est développée dans les processus de gestion des fonds concernés" (Politique Carbone, p 6) . L'objectif du "scoring carbone" des émetteurs "est de positionner chaque acteur économique à l'intérieur de son secteur" (ibid, p 4).

- Crédit Mutuel AM décrit et explique les indicateurs carbone utilisés ([voir Émissions de GES associées aux investissements](#)) : l'intensité carbone par chiffre d'affaires et par million d'euros investi, les émissions évitées par M € investis et pour le souverain les émissions GES rapportées à la Dette Publique Totale et les émissions rapportées au PIB.
- Crédit Mutuel précise que "le taux de couverture de la mesure Carbone d'un acteur économique doit porter sur 95 % du Chiffre d'affaires au minimum pour être significatif. En deçà de cette norme, l'acteur en question se verra affecter la note la plus basse de son secteur." (ibid, p 3)
- Chaque acteur est analysé au regard de la trajectoire empruntée (en précisant que "les trajectoire examinées portent sur 3 ans au minimum" (ibid, p 6)), à l'intérieur de son secteur d'activité ; la classification sectorielle retenue est "GICS amélioré" : "une classification complémentaire sera mise en oeuvre pour permettre d'inclure les acteurs publics". (ibid, p 4).
- "Chaque acteur est positionné par quintile sur une échelle de 1 à 5, 5 étant la meilleure note. À cette note est adjoint un signe +, = ou - correspondant à l'évolution constatée sur une période de temps de plusieurs années." (ibid p 4).



- " L'acteur économique est évalué selon 2 axes :
 - Un classement statique à la date considérée
 - Un classement dynamique qui examine l'évolution sur 3 ans (5 si c'est possible).
- Le classement dynamique est privilégié dans l'analyse pour la prise de décision"

La politique carbone de Crédit Mutuel contient un point dédié à la transparence sur les données extra-financières des entreprises :

- "- Crédit Mutuel Asset Management encourage la plus grande transparence dans les rapports périodiques financiers comme extra-financiers des entreprises sur lesquelles investissent ses Fonds.
- Chaque défaut de publication d'éléments climatiques amènera les équipes de Crédit Mutuel Asset Management à considérer négativement la contribution de l'acteur en question.
- Il est essentiel que la publication des indicateurs climatiques, et en particulier les émissions de GES, soit la plus complète possible. Ainsi, le détail des scopes 1+2+3 est attendu de chaque acteur." (ibid, p 1)

Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat

Exercice des Droits de Vote

Climat et Politique de Vote : Le rapport mentionne que "toutes les résolutions concernant la transition énergétique, le climat et de façon générale une meilleure prise en compte des risques environnementaux et sociaux ont été acceptées". (ibid, p 22).

Couverture : Crédit Mutuel AM a voté lors de 993 AG soit un taux de 100 % dans 38 pays.

Résolutions liées au Climat : Parmi les résolutions d'actionnaires minoritaires qui ont été approuvées, le rapport cite une résolution sur le changement climatique et l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris.

Mise en Oeuvre des Pratiques actionnariales

Sujets Climat identifiés dans la Démarche : Le rapport mentionne que "Crédit Mutuel Asset Management a adopté une approche globale couvrant tous les critères de qualité de gouvernance, sociaux, environnementaux dont le climat". (ibid, p 17)

Dans le pilier Environnement, on trouve les critères suivants :

- "- démarche environnementale de l'entreprise
- politique carbone
- gestion de la biodiversité
- cycle de vie des produits
- critères sectoriels spécifiques" (ibid, p 20).

Dans le rapport, un tableau fait "la synthèse des opportunités et risques qui, du point de vue de l'équipe Finance Responsable et Durable de Crédit Mutuel Asset Management, ont émergé ou se sont fortement développés en 2019, et sur lesquels se sont concentrés une partie importante du dialogue actionnarial et obligataire mené auprès des sociétés". (Tableau, ibid, p 18 + [voir identification des risques et opportunités](#))

Démarche(s) d'Engagement actionnarial liée au Climat :

Engagement individuel : "Crédit Mutuel AM mène deux types de dialogues :

- engagement ponctuel, dans le cadre d'un dialogue direct et suivi de l'équipe Finance Responsable et Durable, essentiellement avec de grandes sociétés européennes
- engagement structuré sur la base d'un questionnaire commun auprès de sociétés européennes" (ibid, p 17)

Crédit Mutuel AM précise que "Les moyens alloués sont proportionnels à la matérialité de l'enjeu pour les fonds gérés par Crédit Mutuel AM." (ibid p 17)



Engagement collaboratif : À travers ses adhésions à des initiatives collaboratives sur les sujets environnement/climat ([voir adhésion à des initiatives liées au climat](#))

Description des Sujets Climat abordés : Un tableau fait la synthèse des engagements en cours / qui ont abouti, en précisant le nom de la société avec laquelle le Crédit Mutuel s'est engagé, son secteur d'activité et la thématique soulevée (voir tableau des engagements, *ibid*, p 21). On trouve notamment les sujets suivants :

- La demande de fixation d'objectif de scope 3 avec BP (gaz-pétrole), en cours
- Les émissions de scope 3 (achat de matières premières) avec Danone (agroalimentaire), abouti.
- L'émission d'un green bond, sans avoir fixé un prix interne du carbone avec ING (banque), en cours.
- La demande de fixation d'objectif de scope 3 avec RDS (gaz-pétrole), abouti.
- La demande d'objectifs climatiques ambitieux solides et contraignants avec Total (gaz-pétrole), en cours.
- La pollution accidentelle avec Vinci (Construction), abouti.

Suivi de l'Engagement actionnarial

Résultats et Changements issus de l'Engagement (Émetteurs) : Sur le pilier Environnement, le rapport mentionne que 3 initiatives d'engagement sur 6 ont abouti.



Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

Identification et description des Risques & des Opportunités

Définition des Risques & des Opportunités

Définition des Risques & Opportunités identifiés :

Un tableau synthétise les "opportunités et risques qui, du point de vue de l'équipe Finance Responsable et Durable de Crédit Mutuel Asset Management, ont émergé ou se sont fortement développés en 2019, et sur lesquels se sont concentrés une partie importante du dialogue actionnarial et obligataire mené auprès des sociétés." (ibid, p 18).

Les risques et opportunités identifiés sont classés par piliers (ESG) et par secteurs d'activité :

- secteur automobile : Pollution atmosphérique Diesel
- secteur de la construction : rénovation énergétique (opportunité) ; Ecart/ évènements extrêmes de températures
- secteur de l'énergie : exploitation de l'arctique; Dégradation de la qualité du pétrole
- secteur des utilities : Investissements insuffisamment en résonance avec la transition énergétique
- secteur services financiers et assurances : Risque dépréciation sur actifs fortement endommagés



Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

Liste des incidences considérées & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Impacts des Investissements & des Actions Climats

Décarbonation: En émissions évitées (t CO2e) des obligations vertes du Fonds CM CIC Green Bonds.

Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

<i>Dimension</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Scénario / Hypothèse</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Application</i>
<i>Impact des Investissements</i>				
Décarbonation	en émissions évitées (t CO2e)	indicateur statique	Trucost	Fonds CM CIC Green Bonds

Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites

<i>Dimension</i>	<i>Données & Granularité</i>	<i>Horizons</i>	<i>Couverture</i>	<i>Résultats</i>
<i>Impact des Investissements</i>				
Décarbonation	des projets financés par les obligations vertes	indicateur statique	non explicité	17 490 t CO2e d'émissions évitées en 2019

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.



Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements

Tableau des Mesures d'Émissions impliquées par les Investissements

Classe d'Actif	Couverture	Périmètres	Résultats
Obligations Souveraines	62,36 % (1,2 Mds €) couverture agrégée avec les obligations d'entreprises	non précisé	457,8 t CO2e par M€ de PIB 446,5 t CO2e par M€ investi 178 656 t CO2e
Monétaire	72,38 % (23,8 Mds €)	Scope 1, 2 et Fournisseurs de premier rang	68,3 t CO2e par M€ de CA 53,9 t CO2e par M€ investi 63,9 t CO2e par M€ 899297 t CO2e
Obligations d'Entreprises	62,36 % (1,2 Mds €) couverture agrégée avec les obligations souveraines	Scope 1, 2 et Fournisseurs de premier rang	103,2 t CO2e par M€ de CA 73,9 t CO2e par M€ investi 134,4 t CO2e par M€ 26 316 t CO2e
Actions	96,12 % (3,7 Mds €)	Scope 1, 2 et Fournisseurs de premier rang	277,2 t CO2e par M€ de CA 148,6 t CO2e par M€ investi 263,4 t CO2e par M€ 542 663 t CO2e

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de sources, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Données

Classes d'Actifs : monétaire, actions et obligations d'entreprises ; obligations souveraines.

Explications : Crédit Mutuel AM utilise plusieurs indicateurs pour mesurer l'empreinte carbone de ses portefeuilles :

- Les émissions de GES / chiffre d'affaires (t CO2 / M€ de CA) ; par PIB pour le portefeuille souverain.
- Les émissions de GES / millions d'euros investis (t CO2 e / M€ investis)
- L'intensité carbone moyenne pondérée (t CO2 / M€)
- Les émissions de GES absolues (en t CO2e)

Consolidations : Au niveau des émetteurs privés : sur les poches monétaire, obligataire et action et au niveau du souverain sur la poche obligation. Crédit Mutuel AM explique son choix de ne pas agréger les résultats : "la spécificité du calcul d'empreinte carbone sur des investissements en obligations souveraines rend l'agrégation des résultats au niveau des portefeuilles difficilement lisibles. Il a été décidé de séparer ces investissements de ceux sur des émetteurs du secteur privé." (ibid, p 24).

Couverture & Explication des Exclusions : "tous les fonds de plus de 500 M€ à l'exception d'un fonds en gestion déléguée pour lequel les données seront disponibles d'ici fin 2020 et des fonds de fonds du fait de la difficulté à transcrire suffisamment les portefeuilles" (ibid, p 24).

- Couverture de la poche monétaire : 72,38 %
- Couverture de la poche obligataire (entreprise et souveraines) : 62,36 %
- Couverture de la poche action : 96,12 %



Fournisseur: Trucost

Périmètres d'Émissions

Périmètres d'Émissions de GES considérés: Scope 1, 2 et fournisseurs de 1er rang.

Choix du Périmètre: Dans sa politique Carbone, Crédit Mutuel AM mentionne être favorable à l'utilisation d'une mesure globale (scope 1, 2 et 3). Néanmoins "la disponibilité des données n'étant pas à ce jour complète, l'utilisation d'un calcul partiel "Direct + First Tier Indirect" sera mis en œuvre".

Proposition d'Amélioration

Propositions d'Élargissement du Périmètre d'Analyse: "Le taux de couverture des portefeuilles doit être le plus élevé possible. Tout rapport périodique Carbone devra inclure des données Carbone sur au minimum 90 % des investissements." (Politique Carbone, mars 2020, p 4)

Plan de Contribution à la Transition

Stratégie d'Impact

Théorie du Changement poursuivie: "En particulier, sur le volet environnemental, Crédit Mutuel Asset Management a pour ambition d'encourager la transition climatique en participant à la réorientation des Flux financiers vers une économie compatible avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique sous les 2 degrés." (ibid, p 7)

Actions Climat

Actions effectuées:

- Crédit Mutuel AM dispose d'un fonds labellisé Greenfin (CM-CIC Green Bonds) qui finance des obligations vertes.

Méthodes de Sélection des Obligations Vertes: Crédit Mutuel AM décrit la méthode de sélection des obligations vertes dans le cadre de son fonds CM-CIC Green Bonds. Ce processus repose sur 3 volets distincts (2 étapes de sélection et une étape de mesure d'impact):

"1) Analyse des qualités ESG de l'émetteur: Scoring classique avec un focus sur le positionnement de l'émetteur vis-à-vis de la transition énergétique et écologique.

2) Analyse des qualités environnementales des projets financés: Méthodologie propriétaire construite sur les Principes des Obligations Vertes (GBP de l'ICMA).

3) Mesure annuelle des bénéfices environnementaux: Crédit Mutuel AM a fait le choix de mesurer les Émissions Évitées de Gaz à Effet de Serre (équivalent tonnes CO₂). (ibid, p 25).

Analyse a priori

Levier d'Impacts:

- "L'engagement et le dialogue avec les émetteurs sont des leviers essentiels pour faire évoluer les pratiques des entreprises, notamment en matière de controverses." (ibid, p 7)



Analyse des Émissions Évitées du Fonds CM-CIC Green Bonds

Analyse a Posteriori

Indicateur(s) et Méthode(s) de Suivi : Crédit Mutuel AM mesure les émissions évitées de GES (en t CO₂eq) de son fonds CM- CIC Green Bonds. Il précise que "Cette mesure consiste à comparer les émissions GES produites par l'activité économique permise par les projets en question (situation évaluée) à celles d'un univers où ces projets n'existent pas (situation de référence).

Cette mesure d'émissions évitées est publiée annuellement dans le rapport annuel de bénéfices environnementaux du fonds CM-CIC Green Bonds, disponible sur le site de la société." (ibid, p 25)

Choix des Indicateurs et des Méthodes : Dans la politique carbone, Crédit Mutuel AM mentionne à propos de la mesure des émissions évitées que "Cette mesure est particulièrement intéressante dès lors que l'on fait correspondre parfaitement projet et financement. Elle se prête très bien aux Obligations Vertes." (Politique Carbone, p 2)

Résultats (Impacts estimés) : "En 2019, le fonds a permis d'éviter l'émission de 17 490 équivalents tonnes de CO₂." (ibid, p 25)



Pilier IV | Transparence & Communication

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

Consolidation des informations

Rapport Climat dédié

Forme du Rapport Climat : Rapport ESG - Article 173

Rapports individuels par Fonds pour les Société de Gestion : Crédit Mutuel AM mentionne que les rapports annuels des OPC dont l'encours est supérieur à 500 M€ intègrent le reporting article 173.

Structure de la Publication des Informations

Table de Concordance : Avec l'article 173 de la Loi TECV.

Structure : Le rapport comprend les parties suivantes :

- Stratégie ESG
- Démarche ESG
- Méthodologie et analyse ESG
- Dispositif d'intégration ESG
- Information des porteurs
- Glossaire